Annexe 3

Collège Alain Chartier
15bis, rue des Billettes
B.P 37317
14403 Bayeux Cedex

ACCUSE DE RECEPTION

Délibération du conseil d'administration n° 02

Acte n° 20 - Année scolaire 2013/2014

Vu le code de l'éducation
Vu l'avis de la commission permanente réunie le : 21-11-2013

Nature de l'acte	❑ Acte n'ayant pas trait au contenu ou à l'organisation de l'action éducatrice ❑ Acte relatif à l'organisation ou au contenu de l'action éducatrice **X** Acte budgétaire ❑ Acte relatif à la passation des marchés

Le conseil d'administration convoqué le : 08/11/2013 et réuni le : 21/11/2013
nombre de membres composant le conseil d'administration : 24
nombre de membres présents ayant voix délibérative : 19
quorum atteint en début de séance : Oui
quorum non atteint le : CA extraordinaire le :

Objet : Groupements de commandes « Papeterie » & « Vérifications électriques et gaz »
Considérant : la participation 2014 pour chaque Groupement de commandes fixée à 10€ par Etablissement
Décide l'accord

Résultat du vote :
19 voix pour .....voix contre .....abstentions

Fait à Bayeux, le 21 novembre 2013
Le Président du conseil d'administration,

Eric GODIN

COLLEGE ALAIN CHARTIER Le Principal BAYEUX

Acte non soumis à l'obligation de transmission Publication ou notification le : 22 novembre 2013

Acte soumis à l'obligation de transmission : **X**

Destinataires	Cadre réservé à l'autorité de contrôle destinataire	Publication ou notification	Caractère exécutoire
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados *(tous les actes)*			
Conseil Général *(actes budgétaires)*			

Annexe 3

Collège Alain Chartier
15bis, rue des Billettes
B.P 37317
14403 Bayeux Cedex

ACCUSE DE RECEPTION

Délibération du conseil d'administration n° 02

Acte n° 21 - Année scolaire 2013/2014

Vu le code de l'éducation
Vu l'avis de la commission permanente réunie le : 21-11-2013

Nature de l'acte	☐ Acte n'ayant pas trait au contenu ou à l'organisation de l'action éducatrice ☐ Acte relatif à l'organisation ou au contenu de l'action éducatrice **X** Acte budgétaire ☐ Acte relatif à la passation des marchés

Le conseil d'administration convoqué le : 08/11/2013 et réuni le : 21/11/2013
nombre de membres composant le conseil d'administration : 24
nombre de membres présents ayant voix délibérative : 19
quorum atteint en début de séance : Oui
quorum non atteint le : CA extraordinaire le :

Objet : Avenant n° 2 à la convention de mutualisation de la gestion financière des contrats aidés relevant du Plan de cohésion sociale.
Considérant : L'avenant n° 2
Décide l'accord

Résultat du vote :
19 voix pour .....voix contre .....abstentions

Fait à Bayeux, le 21 novembre 2013
Le Président du conseil d'administration,

Principal

Eric GODIN

COLLEGE ALAIN CHARTIER BAYEUX

Acte non soumis à l'obligation de transmission Publication ou notification le : 22 novembre 2013

Acte soumis à l'obligation de transmission : **X**

Destinataires	Cadre réservé à l'autorité de contrôle destinataire	Publication ou notification	Caractère exécutoire
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados *(tous les actes)*			
Conseil Général *(actes budgétaires)*			

Annexe 3

Collège Alain Chartier
15bis, rue des Billettes
B.P 37317
14403 Bayeux Cedex

ACCUSE DE RECEPTION

Délibération du conseil d'administration n° 02

Acte n° 22 - Année scolaire 2013/2014

Vu le code de l'éducation
Vu l'avis de la commission permanente réunie le : 21-11-2013

Nature de l'acte	❑ Acte n'ayant pas trait au contenu ou à l'organisation de l'action éducatrice **X** Acte relatif à l'organisation ou au contenu de l'action éducatrice □ Acte budgétaire ❑ Acte relatif à la passation des marchés

Le conseil d'administration convoqué le : 08/11/2013 et réuni le : 21/11/2013
nombre de membres composant le conseil d'administration : 24
nombre de membres présents ayant voix délibérative : 19
quorum atteint en début de séance : Oui
quorum non atteint le : CA extraordinaire le :

Objet : Convention relative à la mise à disposition de l'annuaire fédérateur dans le cadre du déploiement de l'ENT académique et régional bas normand
Considérant : la Convention
Décide l'accord avec réserve pour l'article 4 « Responsabilité respectives des signataires »

Résultat du vote :
19 voix pour .....voix contre .....abstentions

Fait à Bayeux, le 21 novembre 2013
Le Président du conseil d'administration,

Eric GODIN

COLLEGE ALAIN CHARTIER
Le Principal
BAYEUX

Acte non soumis à l'obligation de transmission Publication ou notification le : 22 novembre 2013

Acte soumis à l'obligation de transmission : **X**

Destinataires	Cadre réservé à l'autorité de contrôle destinataire	Publication ou notification	Caractère exécutoire
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados *(tous les actes)*			
Conseil Général *(actes budgétaires)*			

Annexe 3

Collège Alain Chartier
15bis, rue des Billettes
B.P 37317
14403 Bayeux Cedex

ACCUSE DE RECEPTION

Délibération du conseil d'administration n° 02

Acte n° 23 - Année scolaire 2013/2014

Vu le code de l'éducation
Vu l'avis de la commission permanente réunie le : 21-11-2013

Nature de l'acte	❑ Acte n'ayant pas trait au contenu ou à l'organisation de l'action éducatrice ❑ Acte relatif à l'organisation ou au contenu de l'action éducatrice **X** Acte budgétaire ❑ Acte relatif à la passation des marchés

Le conseil d'administration convoqué le : 08/11/2013 et réuni le : 21/11/2013
nombre de membres composant le conseil d'administration : 24
nombre de membres présents ayant voix délibérative : 19
quorum atteint en début de séance : Oui
quorum non atteint le : CA extraordinaire le :

Objet : Budget 2014
Considérant : Le Budget
Décide l'accord

Résultat du vote :
19 voix pour .....voix contre .....abstentions

Fait à Bayeux, le 21 novembre 2013
Le Président du conseil d'administration,

Eric GODIN

Acte non soumis à l'obligation de transmission Publication ou notification le : 22 novembre 2013

Acte soumis à l'obligation de transmission : **X**

Destinataires	Cadre réservé à l'autorité de contrôle destinataire	Publication ou notification	Caractère exécutoire
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados *(tous les actes)*			
Conseil Général *(actes budgétaires)*			

Annexe 3

Collège Alain Chartier
15bis, rue des Billettes
B.P 37317
14403 Bayeux Cedex

ACCUSE DE RECEPTION

Délibération du conseil d'administration n° 02

Acte n° 24 - Année scolaire 2013/2014

Vu le code de l'éducation
Vu l'avis de la commission permanente réunie le : 21-11-2013

Nature de l'acte	❑ Acte n'ayant pas trait au contenu ou à l'organisation de l'action éducatrice **X** Acte relatif à l'organisation ou au contenu de l'action éducatrice □ Acte budgétaire ❑ Acte relatif à la passation des marchés

Le conseil d'administration convoqué le : 08/11/2013 et réuni le : 21/11/2013
nombre de membres composant le conseil d'administration : 24
nombre de membres présents ayant voix délibérative : 19
quorum atteint en début de séance : Oui
quorum non atteint le : CA extraordinaire le :

Objet :Règlement intérieur du Collège
Considérant : les modifications relatives au Chapitre XI – La sécurité
Décide l'accord

Résultat du vote :
19 voix pour .....voix contre .....abstentions

Fait à Bayeux, le 21 novembre 2013
Le Président du conseil d'administration,

Eric GODIN
Le Principal

COLLEGE ALAIN CHARTIER BAYEUX

Acte non soumis à l'obligation de transmission Publication ou notification le : 22 novembre 2013

Acte soumis à l'obligation de transmission : **X**

Destinataires	Cadre réservé à l'autorité de contrôle destinataire	Publication ou notification	Caractère exécutoire
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados *(tous les actes)*			
Conseil Général *(actes budgétaires)*			